

Compte rendu du conseil municipal du 20 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 janvier à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au *nombre* par la loi dans la salle Sagittaire à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Alain ROCHE.

Étaient présents :

Mesdames : Véronique MAZUR, Sylvie PRAYER, Ghislaine REYMOND. Delphine CHRETIEN

Messieurs : Éric CHEVILLARD, Jean-Marc DENIER, Antoine FERNANDES CALEIRO, Didier PEYBERNES, Alain ROCHE, Bruno ROULY, Philippe VIAL, Christian MARGUERET

Absents: Emeline FRIEDMANN, Severine VIAL, Denis DOS SANTOS.

Pouvoirs : Émeline FRIEDMANN à Ghislaine REYMOND

Secrétaire : Madame Ghislaine REYMOND

En début de séance, les gérants du « Bistrot de la Place » viennent présenter leurs projets :

Ils font le bilan de l'année écoulée qui a été compliquée à cause de la pandémie et des fermetures qu'elle a occasionnées pour leur établissement. Ils ont réalisé malgré tout une belle saison estivale en particulier grâce à l'agrandissement de la terrasse qui a été autorisé par la municipalité.

Aujourd'hui leur restaurant est fermé, mais les aides de l'état leur permettent de tenir. Après la fermeture de « L'Aller-retour » au Monestier du Percy, ils approvisionnent depuis septembre les cantines scolaires de l'école primaire de Saint Maurice en Trièves, de Monestier du Percy et celle de Chichilianne. Ils assurent actuellement 80% de leurs repas en produits bio et ont l'objectif d'atteindre les 100%. Ils ont obtenu le label Ecocert.

Pour le futur, ils souhaitent obtenir dans les prochaines années le marché de la cantine scolaire de Clelles, ce qui représente 100 repas journaliers.

Ils sont en pourparlers pour acheter la maison de Monsieur Jean Barbe, qui est accolée à l'actuel bistrot et y aménager une cuisine professionnelle.

Ils ont l'intention de participer à une association « Huguette » qui est un groupement d'employeurs et qui se met en place. Elle va regrouper des personnes morales et embaucher un certain nombre de salariés de professions diverses qu'elle mettra à disposition des entreprises, cela pour mutualiser des postes. Cette association permettra d'alléger les tâches administratives et bénéficiera d'aides.

Ils remercient la municipalité qui leur a consenti un mois d'allègement de loyer et a effectué des travaux dans le restaurant (réfection du bar, remplacement d'un escalier détérioré).

AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT AVEC ALTEREO POUR DEUX REUNIONS SUPPLEMENTAIRES

Madame la commissaire enquêtrice a remis son rapport. Il est nécessaire de programmer deux réunions supplémentaires de travail avec le bureau d'étude ALTEREO G2C pour finaliser le PLU en fonction des remarques de Madame Barnier et des réserves qui ont été émises. Il faut élaborer une réponse à ce rapport et finaliser le projet pour le soumettre aux services de la Préfecture. Il en est de même pour le schéma d'assainissement.

Ensuite ces documents seront soumis au Conseil Municipal pour approbation et envoi en Préfecture. Une fois approuvés, Le PLU et les schémas d'assainissement seront applicables. Le Préfet a deux mois pour se prononcer.

Même si des recours sont déposés, ils ne seront contraignants que sur les points qu'ils concernent.

Ces réunions n'étaient pas prévues dans le marché initial. Il faut donc établir un avenant pour pouvoir les payer

Le coût H.T est le suivant : 1172 euros H.T soit 1406,40 T.T.C

Cette autorisation est acceptée par 13 voix pour.

AUTORISATION DE SIGNER UN MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : CHAMPLAS-THEYSSONNIERE-LE PAVILLON-FORFAIT DEFINITIF

Le coût du projet de travaux d'assainissement réalisé par le Bureau d'Etudes Géoprocess pour les eaux usées dans le secteur de « Champlas- Theyssonnière- Le Pavillon » jusqu'à la station d'épuration a été affiné et il s'avère plus important que prévu. Le montant définitif du marché de maîtrise d'œuvre a donc été établi.

Le coût prévisionnel définitif des travaux s'élève à

Tranche ferme : 108.614,03 euros H.T

Tranche optionnelle : 49.052,23 euros H.T

Le taux de rémunération est le suivant :

Le taux de rémunération proposé par le cabinet Géoprocess est de 6,50 %

Tranche ferme 7059,91 euro H.T

Tranche optionnelle 3188,39 H.T

Ce qui représente un total de 10.148, 30 H.T soit 12.297,96 euros T.T.C

Après des explications de Monsieur Didier Peybernès, Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ce marché de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude Géoprocess.

Les montants des travaux ayant changé, cette délibération annule et remplace les deux précédentes ayant le même objet.

Les travaux devraient débuter en juillet et s'achever fin septembre.

L'autorisation de signer ce marché est votée avec 12 voix et un pouvoir pour.

QUESTIONS DIVERSES

Offre d'emploi

La municipalité va devoir faire un appel à candidature pour un poste d'adjoint administratif pour l'agence postale communale. (Poste à pourvoir au 1^{er} mars 2021

En effet l'une des employées actuelles doit quitter son poste le 10 mars prochain.

Il s'agit d'un poste administratif en temps partiel de 40 % (30% d'emploi à La Poste et 10 % de secrétariat) en CDD renouvelable. Une formation sera assurée par les services de la poste.

Travaux amélioration de la RD 1075

Avant que ne s'ouvre l'enquête publique prévue en septembre, la commune a été sollicitée pour émettre un avis sur le projet d'aménagement de la RD 1075. Deux réunions sur site ont été organisées. Cet avis sera exposé dans un courrier qui doit être envoyé à la Préfecture avant la fin du mois.

Plusieurs points ont été évoqués

- La conduite d'eau potable qui alimente Clelles et qui longe la RD 1075 au niveau de la montée de Darne devra être déplacée en bordure de la future route, du côté gauche en montant. Sans cela, elle se trouverait sous la troisième voie qui doit être tracée à droite dans ce secteur.
- L'accès à la carrière qui ne sera plus possible sur la RD 1075 devra se faire sur la RD 7. Un chemin d'accès devra être construit. La commune demande la prise en charge de cet aménagement par le Département.
- La commune souhaite que le rond-point prévu dans le projet initial au niveau de la RD 7 soit réalisé. En effet de nombreuses routes débouchent au carrefour à proximité de La Croizette (directions de Chichilianne, de La gare, du Chaffaud, de Grenoble, de Lus la Croix Haute, accès à la future maison de pays). Un rond-point permettra de les gérer dans de meilleures conditions de sécurité et de fluidifier le trafic.
- Un passage souterrain sous la RD 1075 est prévu à l'emplacement où se trouvait l'ancien chemin conduisant de L'Oratoire au quartier de La Gare et qui a été coupé par la route. Ce tunnel

assurera un chemin « doux » (piétons et vélos) permettant de rejoindre la gare. La municipalité envisage de faire passer sous ce tunnel les réseaux humides. Concernant ce cheminement « doux », il sera nécessaire de sécuriser le passage au niveau des Hornes et de l'Oratoire sur la RD 526.

- Enfin il faut assurer et sécuriser l'accès au hameau de Fourches et trouver une organisation des lieux du carrefour qui permette d'accéder à la station-service dans les deux sens, même pour les camions. Sur ce point, des solutions sont recherchées actuellement par les services du Département.
- Le carrefour actuel avec la RD 526 devra être amélioré et mieux organisé. On constate en effet de nombreux dépassements illicites et très dangereux dans cette zone.
- La sortie près de Theyssonnière doit être aménagée.

Le conseil municipal approuve ces projets.

Travaux bâtiments communaux

- Il est envisagé de réhabiliter l'ancien secrétariat de Mairie et de le transformer en appartement. Des devis ont été demandés pour ces travaux. Quand l'ensemble des devis aura été reçu, une subvention sera demandée au Département et à la Région.
- La commune a récupéré le bureau qui était laissé à la disposition de l'Association Culture et Montagne (derrière la salle du Conseil municipal). Un autre bureau côté cour abritait déjà une partie des archives. Les deux pièces ont pu être réunies pour aménager un local adapté et dédié à la conservation des archives communales. Des rayonnages ont été commandés. Ces travaux sont réalisés par l'employé communal.

Travaux d'agrandissement de la halte-garderie

Une architecte a été mandatée pour travailler sur ce projet et une étude de faisabilité est en cours. Une réunion avec tous les intervenants a été organisée (directrice de la structure, Présidente de l'association, responsable de la CAF, vice-présidente de la communauté de communes, adjoint aux travaux, conseillère de la commission école et le maire)

On doit pouvoir obtenir pour ces travaux un taux de subvention assez élevé. La demande devra parvenir fin mars au Département et début juin pour la CAF. Une demande de participation pourra être adressée également à la Communauté de Communes et à la MSA

Il faut également déposer une demande de permis de construire pour l'extension.

Ce projet permettra de mettre le bâtiment en conformité avec le nombre d'enfants accueillis. En effet deux places supplémentaires ont été aménagées avec l'autorisation de la PMI à condition que les locaux soient ultérieurement adaptés.

Site Internet

Le site Internet géré par Ghislaine Reymond est en cours de modification pour le rendre plus agréable et facile à utiliser.

Le nouveau site sera mis en ligne le 22 janvier.

Les jardins

Monsieur Antoine Fernandez fait le bilan de la situation des jardins familiaux. Le nombre d'inscriptions éventuelles s'élève à 12 et attend d'être précisé.

Local de l'association Culture et Montagne

Situé jusqu'ici dans une salle située derrière la salle du conseil, le bureau de l'association « Culture et Montagne » a été déplacé dans un local jouxtant la salle Guillot.